

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 12 août 2011 modifiant l'arrêté du 12 juin 2009 portant nomination à la commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé

NOR : ETSP1130727A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5122-15, R. 5122-23 et suivants et D. 5321-7 et suivants ;
Vu l'arrêté du 12 juin 2009 modifié portant nomination à la commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé, prévue par l'article L. 5122-15 du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre de la commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé, pour la durée du mandat restant à courir :

En qualité de représentant des organisations de consommateurs
faisant partie du Conseil national de la consommation

Suppléant

Mme BROUART (Bernadette) en remplacement de M. PIDOU (Gérard).

Article 2

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 12 août 2011.

Pour le ministre du travail, de l'emploi
et de la santé et par délégation :
La directrice générale adjointe de la santé,
S. DELAPORTE